

Communiqué

L'initiative « pour des aliments produits sans manipulations génétiques » n'est pas conforme aux principes de l'OMC

Les raisons du rejet d'economiesuisse

Le Parlement ayant voté récemment une loi très rigoureuse sur le génie génétique, economiesuisse rejette l'initiative « pour des aliments produits sans manipulations génétiques », déposée aujourd'hui. Ce texte réclame un moratoire de 5 ans sur l'utilisation d'organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture. Cela impliquerait l'interdiction d'importer des semences génétiquement modifiées, ce qui est contraire aux règles du commerce international et ne va pas non plus dans le sens des efforts de l'UE.

Cette initiative est nuisible pour la place économique suisse dans la mesure où elle aurait pour effet de réduire un champ d'investigation indispensable au succès de la recherche. Notre petite économie ouverte a absolument besoin du libre échange. Notre pays ne devrait donc pas décréter de lui-même, pour protéger son marché, des dispositions discriminatoires contraires aux principes de l'OMC. L'initiative est porteuse d'un potentiel conflictuel non négligeable, car si elle était mise en œuvre, la Suisse pourrait s'attendre à des sanctions commerciales, voire à une plainte auprès du tribunal arbitral de l'OMC.

De plus, un moratoire poserait problème dans nos relations avec l'Europe, puisque l'UE s'apprête à lever le moratoire existant en droit communautaire. Si elle choisissait d'appliquer ce moratoire de façon isolée, la Suisse se marginaliserait par rapport aux autres pays, tant sur le plan de la technologie que sur celui de la concurrence.

Genève, le 18.09.2003

Pour toute question complémentaire :
economiesuisse, Rudolf Walser, tél. 01 421 35 35